



RASSEMBLEMENT POUR LES DEUX-SEVRES

SOCIALISTES · ÉCOLOGISTES · RÉPUBLICAINS

INTRODUCTION

Depuis 2008, la majorité de gauche au Conseil Général agit pour la justice sociale, avec la conviction que ce que nous pouvons changer localement, participe a un combat beaucoup plus vaste, celui du progrès humain.

En effet, les cinq défis majeurs auxquels le Monde est confronté ne s'arrêtent pas aux frontières des Deux-Sèvres :

- *la mondialisation des échanges et la dérégulation de l'économie qui prend le pas sur le politique,*
- *la place des technologies qui nous enferme dans un monde marchand et pose à tous niveaux une exigence d'immédiateté,*
- *le rapport au savoir et à la connaissance qui est bouleversé par les technologies,*
- *l'urgence écologique qui nous interroge sur l'héritage que nous allons laisser aux générations futures et donc sur la viabilité de notre modèle de développement,*
- *le délitement du contrat républicain qui entraîne la suppression des filets de protection et le développement des précarités.*

Depuis 2008, nous avons travaillé pour y répondre collectivement dans un contexte économique difficile. Les gouvernements successifs nous ont parfois apporté une contrainte supplémentaire, en n'assumant pas le financement durable de leurs propres décisions. Transferts non-compensés de compétences et de personnels, réformes statutaires ou sociales non-financées, la liste des désengagements est longue. Contrairement à l'opposition de droite, nous les avons clairement dénoncés, sans tenir compte de l'étiquette politique de ceux qui étaient ou sont au pouvoir à Paris.

Pour faire face à cette double contrainte, économique et institutionnelle, nous devons faire preuve d'innovation, travailler avec les différents acteurs et collectivités du territoire, afin de saisir toutes les opportunités pour l'avenir de notre département dans notre future grande région. Les orientations proposées par l'échelon national semblent nous concentrer sur une compétence principale : la solidarité. Soyons à la hauteur de ce défi en faisant de la justice sociale, le socle de notre politique et de nos projets. Nous devons conforter ce qui a été engagé, maintenir la bonne gestion du département tout en œuvrant à améliorer le bien-être des Deux-Sévriens.

Le renouvellement important des élus et le nouvel équilibre politique construit par le Rassemblement pour les Deux-Sèvres, regroupant les sensibilités socialistes, écologistes et républicaines, nous obligera à inventer une nouvelle gouvernance. Ce rassemblement unique en Poitou-Charentes trouvera la méthode la plus efficace pour concilier le débat ouvert et l'action résolue. Le dialogue permanent au sein de l'Assemblée départementale et avec les citoyens sera notre règle d'or : pas de 49-3 au Conseil départemental des Deux-Sèvres ! Le texte présenté aujourd'hui sera notre feuille de route, la garantie d'une action politique collective, au service de l'intérêt général.

Avec ces 3 atouts majeurs :

- **un bilan de gauche très positif**
- **un renouvellement volontaire et assumé (34 candidats, 24 nouveaux)**
- **un rassemblement autour du projet politique départemental**

Poursuivons la dynamique impulsée en 2008. Anticipons les changements de notre société, adaptons-nous aux évolutions du monde en restant fidèles aux valeurs de justice sociale, de respect, de tolérance et de solidarité.

4

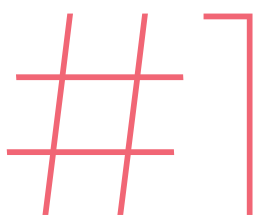
ENGAGEMENTS

FAIRE VIVRE
LA DÉMOCRATIE
DEUX-SÉVRIENNE

ASSURER
UNE POLITIQUE
SOLIDAIRE

S'ENGAGER POUR
L'ENVIRONNEMENT ET
**LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

AGIR POUR
L'ÉCONOMIE
& L'EMPLOI



FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE DEUX-SÉVRIENNE

Les élections départementales ne sont pas à l'abri de la crise démocratique que connaissent les institutions politiques : abstention, perte de confiance dans l'action politique, incompréhension concernant les différents échelons de collectivités. Les citoyens aspirent au renouvellement des pratiques politiques et démocratiques (transparence, implication des citoyens dans la prise de décisions, place des initiatives citoyennes dans l'action publique).

Il convient donc de transformer le citoyen, consommateur en acteur de l'action publique. Pour ce faire il est essentiel de placer le citoyen au cœur des réformes pour une gouvernance participative ou collaborative de proximité.

VERS PLUS D'IMPLICATIONS DES CITOYENS

• Mettre en place un « Conseil des Citoyens » à l'échelle du département

- Parmi des citoyens volontaires, des conseillers citoyens seront tirés au sort pour chaque canton.
- Ces citoyens donneront leurs avis et seront force de proposition sur des sujets et projets importants.

>> Favoriser l'implication et l'expression des jeunes dans la vie publique en développant des outils numériques dédiés et en leur ouvrant le Conseil des Citoyens.

• Permettre le droit d'initiative locale

- Un sujet, ayant fait l'objet d'une pétition citoyenne, signée par 5% des habitants issus de plus de 10% des communes du département pourra être discuté en séance publique du Conseil départemental.

>> Permettre les votations citoyennes sur les projets structurants du département.

- Faire appel à une votation citoyenne, soit à l'initiative du Conseil Départemental, soit à partir d'une demande des citoyens sur des projets départementaux importants.

- Travailler en amont avec les citoyens pour partager tous les enjeux d'un projet.

>> Certaines séances du Conseil Départemental seront programmées en fin d'après-midi pour que les citoyen-ne-s qui le souhaitent puissent y assister.

VERS PLUS DE TRANSPARENCE ET DE PROXIMITÉ

- **Communiquer annuellement, en s'appuyant sur des indicateurs clairs, le bilan des actions de l'année écoulée.**

- Au niveau du département
- Au niveau du canton

- **Améliorer le site web du Conseil départemental pour le rendre plus pédagogique et accessible à tous.**
- **Optimiser les outils de communication existants et développer de nouveaux outils innovants (applications smartphone,...).**

VERS PLUS D'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Il convient de promouvoir une société plus solidaire sur notre territoire dans un contexte où les services et les activités se concentrent de plus en plus dans les centres urbains au détriment des campagnes qui ont tendance à se vider de leurs habitants. Il convient donc d'assurer un maillage de proximité des services publics sur le territoire.

- **Créer un dossier social unique afin de simplifier les démarches sociales**
 - Optimiser les interventions des services.
 - S'assurer de la bonne utilisation des moyens.
 - Assurer une réelle égalité aux transports

- Poursuivre le développement des transports collectifs, adaptés et partagés, des modes de transports doux et des aires de co-voiturage.

>> Assurer une réelle égalité d'accès à internet

- **Déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire pour les particuliers et les entreprises.**
- **Assurer une réelle égalité d'accès aux « Services publics départementaux »**
 - Maintenir des services essentiels à proximité de tous (collèges, PMI, assistants sociaux, Centre Socioculturel, transports, commerces de proximité,...).
- **Accompagner les communes et intercommunalités dans des projets d'intérêt général avec Cap79**

- Prendre éventuellement en compte « la richesse » du territoire demandeur.
- Soutenir les projets associatifs à caractère départemental.
- Soutenir des projets amenant l'accessibilité du sport et de la culture sur tout le territoire.

>> Veiller à l'équilibre du développement commercial

VERS PLUS DE COHÉRENCE TERRITORIALE

- **Nommer des conseillers départementaux délégués à la coopération territoriale pour favoriser la complémentarité et éviter les doublons.**

#2

ASSURER UNE POLITIQUE SOLIDAIRE

La solidarité est l'un des piliers des politiques départementales.

Nécessitant obligatoirement une approche transversale, les politiques sociales sont les compétences principales du département : Revenu de Solidarité Active, plan gérontologique et Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, et les politiques d'accueil, d'accompagnement et d'insertion qui s'y rapportent. Le département organise également la protection de l'enfance en danger, ainsi que les dispositifs d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance et des collégiens. Partout dans notre pays, des initiatives citoyennes émergent pour améliorer la vie quotidienne, créer du lien social, accompagner l'emploi, faire vivre les territoires en milieu urbain tout comme en milieu rural. Le rôle des conseils départementaux est d'accompagner, de promouvoir cette mutation écologique, sociale et économique qui est en train de transformer notre société.

ADAPTER LE DÉPARTEMENT AUX HANDICAPS

- Élaborer un agenda 22 pour l'égalité des chances des personnes handicapées et valides
 - Passer d'une vision sectorielle à une accessibilité universelle
 - Faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap
- Renforcer la capacité d'action de la Maison Départementale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur le nouveau schéma départemental de l'autonomie.
- Prendre en charge une partie du coût de l'adhésion à des activités culturelles et sportives pour des personnes atteintes d'un handicap.
- Mettre en place un Plan Départemental d'Intégration des Travailleurs Handicapés, pour continuer la dynamique engagée depuis 2008 et favoriser le travail en réseau des acteurs de l'insertion professionnelle en lien avec les ESAT

INITIER UNE POLITIQUE ÉGALITAIRE EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES

- Faciliter l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées en soutenant les aidants et en contribuant à l'adaptation des logements.
 - Contrat de téléassistance, télé vigilance, aide financière à l'adaptabilité de logement.
 - Embauche d'un ergothérapeute pour diagnostiquer les travaux nécessaires.

- Développer des solutions alternatives à la maison de retraite pour répondre aux choix de chacun (habitat partagé, habitat regroupé, colocation...).
- Développer les services à la personne, socialement utiles et créateurs d'emplois
 - Soutenir prioritairement les structures à but non lucratif.
 - Soutenir les prestataires qui s'engagent dans un réel processus de qualification, de professionnalisation et d'amélioration des conditions de travail et d'emploi.
- Continuer à augmenter le nombre de places d'accueil en public et privé à des coûts supportables pour les familles.

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Continuer la tarification différenciée selon les ressources dans les restaurants des collèges et élargir ce dispositif à d'autres prestations du Département.
- Soutenir les personnes en insertion professionnelle en intégrant des dispositifs de clauses sociales aux marchés publics.
- Élargir l'expérience « territoire 0 chômeur » dans le cadre de la « loi d'expérimentation, activation des dépenses passives »
 - Les allocations chômage et autres revenus dits d'assistance sont convertis en revenus d'activité pour occuper des emplois dits d'utilité sociale et économique.
 - Une expérience de ce type est en cours sur le territoire Nord 79 à Mauléon avec le réseau ATD Quart monde et la Maison de l'emploi Bressuire.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE L'ENFANCE POUR BIEN GRANDIR

- Soutenir la parentalité en structurant un réseau de lieux d'accueil des parents pour favoriser les échanges, l'entraide et la formation.
- Mettre en place une politique fondée sur l'épanouissement, l'autonomie et la lutte contre la pauvreté des enfants (collaboration Etat, CAF et communes).
- Favoriser les démarches écologiques dans les crèches pour une meilleure santé des enfants.
 - Alimentation bio.
 - Utilisation de produits de soin et de nettoyage non toxiques.
 - Contrôle de la pollution de l'air.

- Maintenir des collèges à taille humaine sur tout le territoire.
 - Promouvoir la labellisation des collèges en « Eco Ecole ».
 - Lancer un Plan Départemental d'économie d'énergie dans les bâtiments scolaires.
- Continuer à développer la restauration en circuits courts et bio dans les collèges.
 - Développer les filières locales et régionales.
 - Pour permettre le maintien des cuisines centrales dans les collèges
 - Pour inciter à une consommation plus équilibrée, avec la possibilité d'un menu végétarien

LUTTER EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIENTATION SEXUELLE OU À L'IDENTITÉ DE GENRE

- Sensibilisation des collégiens
- Soutiens aux associations
- Renforcement de la prise en charge de victimes de violence conjugale, en partenariat avec les associations engagées. (exemple de l'UDAF)

GARANTIR UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS

- Diversifier les matériaux et les types de constructions pour construire des logements sociaux en BBC.
- Faire du bon fonctionnement des Fonds de Solidarité pour le Logement une priorité.
- Mettre en place des dispositifs de repérage des ménages en situation de précarité énergétique.
 - Fournir un accompagnement, une formation à la maîtrise des dépenses énergétiques et/ou des soutiens financiers pour une amélioration de l'habitat.
- Développer les programmes de soutien financier à la rénovation pour une amélioration des performances énergétiques pour les propriétaires aux revenus modestes.
 - Maintenir et développer le programme habitat « lutte contre la précarité énergétique » : 1 € investi = 7,5 € de travaux

#3

S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement est un sujet transversal qui réunit les thématiques de l'eau, de l'air, de l'énergie et de la biodiversité. Depuis 2008, le Département a mis en œuvre une politique qui intègre l'environnement à la dimension sociale (la précarité énergétique, le transport), à la dimension sociétale (éducation à l'environnement, « Terre de sciences » etc...), et à la dimension économique (Réalisis...). Cette approche pragmatique mérite d'être poursuivie.

Il importe de prendre en considération la notion de biens communs : ces ressources naturelles précieuses auxquelles tout un chacun doit pouvoir prétendre dans son espace vital : l'eau, l'air, les sols, etc. Or, y compris à l'échelle de nos territoires, ces biens communs sont mis à mal : pénurie de la ressource en eau (rivières, nappes), dégradation de la qualité de l'eau et de l'air, privatisation de la gestion de l'eau, appauvrissement des sols... En ce qui concerne la lutte contre la précarité énergétique, elle a certes un objectif social indéniable, mais elle préserve aussi les ressources naturelles et permet la diminution des rejets de gaz à effet de serre. La mise en place du dispositif Réalisis a des intérêts économiques et sociaux certains, il favorise une agriculture locale, non intensive, et les circuits courts de distribution des aliments. Ce dispositif contribue aussi à un aménagement du territoire qui préserve les prairies et les haies tout en limitant l'érosion des sols et la dégradation des rivières.

Il est important que les biens communs, au lieu d'être gérés et régulés par la seule loi du marché (ex. la gestion de l'eau par des entreprises privées), soient gérés et régulés par les services publics. L'air, l'eau, la biodiversité ne sont pas des marchandises, il est donc important que le groupe de gauche se mobilise pour que l'accès légitime à ces biens soit assuré à tous, quel que soit le niveau de revenu et le lieu de vie des personnes.

AGRICULTURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le département doit orienter l'agriculture vers des pratiques économes en eau et en hydrocarbures et soutenir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, plus économiques et plus créatrices d'emplois.

>> Faire un inventaire des terrains d'intérêt public (aire de captage, bordure des cours d'eau...) et créer un outil de maîtrise du foncier de ces zones sensibles afin de développer des activités agricoles durables et agir sur la qualité de l'eau.

- Orienter les soutiens publics vers l'agroécologie, qui limite l'érosion des sols, favorise le drainage de l'eau et permet un complément financier par la vente du bois.
- Mettre en place des dispositifs d'aide pour les agriculteurs voulant intégrer les GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) prévus par la loi d'avenir agricole.
 - Favoriser la parcellisation des grandes surfaces de monocultures.
- Continuer à développer le maraîchage, dont le bio, en particulier sur des petites surfaces qui sont plus génératrices d'emplois.
 - Par le biais de Réalisis, mettre en lien les productions du territoire avec la restauration scolaire.
 - Etendre les partenariats avec les producteurs locaux à d'autres restaurations collectives (EPHAD, entreprises...).
 - Favoriser ainsi des circuits courts et une alimentation saine pour tous.

DE NOUVELLES PRATIQUES ÉCONOMIQUES ET SOLIDAIRES QUI PARTICIPENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ces nouvelles pratiques fournissent des environnements efficaces pour accompagner les personnes en difficulté ou en situation précaire, offrant des possibilités de formation, de réinsertion, de restauration du lien à l'autre, de reprise de contact avec l'environnement au sens le plus large.

- Développer les jardins partagés et la formation à la permaculture.
- Soutenir les épiceries solidaires, les banques alimentaires, la création de filières de récupération et de don de produits alimentaires ou matériels non consommés.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Il convient de soutenir les projets impulsant une économie circulaire. Des projets ont déjà vu le jour pour valoriser les sous-produits ou les produits connexes, la création de filières locales à impact économique fort (création d'emplois, production de valeur ajoutée sur le territoire).

>> Agir pour la prévention et la gestion des déchets avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire en incitant au réemploi et à la valorisation des déchets et à l'économie des ressources.

- Favoriser les synergies de substitution et de mutualisation sur le territoire.
 - S'inspirer de la dynamique mise en place dans le pays Mellois et le Haut Val de Sèvre entre les entreprises du territoire et la transférer à l'ensemble du département.
- Travailler à la réduction du gaspillage alimentaire par l'éducation alimentaire aussi bien dans les restaurants collectifs qu'auprès du citoyen.
- Développer le soutien aux créations de ressourceries, recycleries.
 - Mettre en place des moyens au niveau des déchetteries pour capter les déchets pouvant être utilisés par ces structures (voir démarche de la CAN sur certaines déchetteries en collaboration avec Créa-Solidaire et Allo'ccasion).

UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE VISANT À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET À PRÉSERVER LES BIENS COMMUNS

La responsabilité des activités humaines dans le dérèglement climatique ne fait plus de doute alors que la raréfaction des ressources énergétiques est largement engagée. Ces constats nous obligent à revoir notre mode de développement et à prendre des mesures qui construisent une alternative énergétique départementale au « tout pétrole ».

>> Assurer l'accès à une eau de qualité et une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du département.

- Poursuivre le développement des transports collectifs et des aires de co-voiturage.
- Continuer à promouvoir une filière bois au niveau départemental.
- Création de SEM départementales de soutien au développement des énergies renouvelables (l'éolien, l'hydroélectricité, la méthanisation...).
 - Développer des aides à la production d'énergies renouvelables (éolien, géothermie, solaire...) en privilégiant les projets des collectivités et les projets portés par des collectifs citoyens.
- Inscrire l'action départementale en soutien des nouveaux plans climat air énergie territoriaux au niveau des intercommunalités, notamment en milieu rural.
- Réaliser un groupement de commandes à l'échelle départementale dans le but de favoriser la production locale (ex. le bois pour alimenter les chaudières, l'impression des documents dans chaque canton).
- Soutenir l'élaboration de plan climat portant spécifiquement sur le patrimoine bâti du Conseil départemental et des politiques publiques dont il a la charge.
 - Poursuivre les actions de préservation de la biodiversité par un aménagement du territoire respectueux des écosystèmes et par des programmes de sensibilisation auprès des écoliers et collégiens.

#4

AGIR POUR L'ÉCONOMIE & L'EMPLOI

La majorité de gauche en place depuis 2008 a prouvé qu'elle était capable de créer les conditions de confiance nécessaires aux acteurs locaux pour entreprendre. Le soutien à l'économie locale est une priorité pour le département et nous nous engageons, aux côtés des acteurs du territoire, à favoriser l'entrepreneuriat dans tous les domaines: économie culture, industrie, BTP, agriculture, ESS, tourisme. Mais au-delà de l'aide aux entreprises, nous souhaitons favoriser une économie au service du bien commun, qui s'appuie sur la transparence, la responsabilité et la performance, notamment sur le plan social et environnemental.

RENFORCER NOS ENTREPRISES

- **Faire l'inventaire des savoir-faire locaux, filière de productions, circuits courts**

- « Tout n'est pas meilleur ailleurs ». Nous avons des compétences de productions, les consommateurs doivent l'intégrer dans leurs achats quotidiens, nous pouvons en être fiers, le dire et le faire savoir. Nous renforcerons nos entreprises locales par la création d'un portail internet permettant leur mise en réseau et leur visibilité auprès des consommateurs.

- Création d'un portail Net Deux-Sévrien pour aider les entreprises (particulièrement les TPE et PME) à communiquer plus et mieux, et trouver des nouveaux débouchés sur Internet.

- Travailler conjointement avec les différents acteurs du territoire (Chambres consulaires, université, associations...)

- **Diversifier l'économie locale**

- Identifier les niches nouvelles et porteuses.
Exemple : la Silver Economy

>> Le vieillissement de la population est une opportunité pour la création d'emplois locaux non-délocalisables et il est important d'encourager ces activités et en particulier celles portées par des structures publiques et des associations à but non lucratif.

- **Encourager l'implantation de nouvelles entreprises (attractivité du territoire, qualité de vie, maîtrise fiscale).**

- Soutenir les petites entreprises locales via l'allotissement des marchés publics

- Sur le modèle de ce qui s'est fait pour les transports.

- L'impression du journal du département pourrait en faire l'objet, ce qui permettrait de travailler des versions « cantonales » de ce journal.

- Contre l'idée reçue qu'il faut faire des économies d'échelle, des études démontrent qu'il y a un effet multiplicateur à faire travailler les entreprises locales (3 fois plus de richesse sur le territoire).

SOUTENIR LA MIXITÉ DES ÉCONOMIES

- **Aide à la création d'une plate-forme d'échange de produits et de services entre les entreprises (système Barter)**
- **Création d'une monnaie complémentaire à l'Euro et non concurrentiel (monnaie solidaire)**
 - Des subventions en monnaie solidaire pourraient être versées par le Département.
 - Des monnaies locales existent dans un certain nombre de pays (en Suisse et en Autriche notamment) et nous pourrions nous en inspirer.
- **Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire.**
 - L'économie sociale et solidaire est une autre façon de concevoir l'économie, elle place l'humain au centre des projets (Scop, Scic, mutuelles et associations)
- **Création d'un fond d'initiatives citoyennes**
 - Aider au développement de l'économie collaborative. Exemples :
 - >> *Consommation collaborative (AMAP, co-voiturage,...)*
 - >> *Finance participative (Cigales, Crowd funding, ..)*
 - >> *Économie de partage*
 - >> *Économie d'usage*

QUELQUES CHIFFRES POUR ILLUSTRER CETTE AMBITION

- Investissements du Conseil général : 155 millions d'euros investis en 2012, 2013 et 2014.
- 144 millions d'euros investis dans les routes entre 2008 et 2014 (contre 128 millions entre 2002 et 2007).
- Soutien aux projets des territoires : 60 millions d'euros pour PROXIMA entre 2008 et 2014 ; 63 millions d'euros prévus pour CAP 79 entre 2015 et 2020.
- 1100 emplois financés dans l'aide à domicile.
- 2000 emplois financés dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.
- 700 emplois financés dans les établissements pour les personnes en situation de handicap.
- 48 millions d'euros d'ici 2019 pour le schéma départemental d'aménagement numérique (montée en débit de 88 sous-répartiteurs).
- 1,7 million d'euros de commandes aux producteurs locaux dans le cadre du dispositif RésALIS.
- 15 millions d'euros de chiffre d'affaires par an pour les artisans dans le cadre du dispositif de rénovation énergétique.

10 ACTIONS CONCRÈTES DÈS 2015

Le projet proposé par le Rassemblement pour les Deux-Sèvres a l'ambition d'engager notre département dans la voie de la transition : donner des réponses aux contraintes posées par la dépendance au pétrole et par le dérèglement climatique, s'adapter aux évolutions du monde en restant fidèle aux valeurs de justice sociale, de respect, de tolérance et de solidarité. Nous assurerons nos missions sur tout le territoire dans un cadre budgétaire maîtrisé. Pour relever ce défi, soyons innovants, faisons preuve d'intelligence collective, créons les conditions d'une coopération entre les collectivités ! Et redonnons aux citoyens leur place car la politique c'est l'affaire de tous.

- Apporter un soutien actif aux parents en renforçant le réseau d'accueil, d'écoute et de formation en s'appuyant sur des structures telles que l'école de la deuxième chance.
- Faciliter l'accès de tous aux services publics de proximité.
- Faciliter l'autonomie et le maintien à domicile des personnes dépendantes, soutenir les aidants et mettre en place un numéro d'appel unique pour toutes les démarches liées à l'autonomie.
- Favoriser l'accès aux marchés publics départementaux aux entreprises deux-sévriennes.
- Créer un portail internet dédié aux entreprises pour les rendre visibles auprès des consommateurs.
- Déployer le très haut débit numérique sur l'ensemble du territoire.
- Soutenir la gestion publique des biens communs, notamment de la ressource en eau.
- Lutter contre la précarité énergétique et le gaspillage des énergies fossiles en soutenant la rénovation des logements et développer la production d'énergies renouvelables.
- Mettre en place un conseil départemental citoyen ouvert aux jeunes dès le collège.
- Permettre l'expression et la délibération citoyenne sur les projets structurants du département.